



« Nous proposons un accompagnement sur la totalité du cycle des projets d'infrastructures »

Quel a été votre parcours ?

Je suis docteur en génie civil et titulaire d'un MBA de l'INSEAD. J'ai plus de 20 ans d'expérience dans le domaine de la construction et dirigé plusieurs grands projets et filiales au sein de Sogea Satom, VINCI Concessions et Colas en Afrique, au Moyen-Orient et en France, j'ai récemment été Directeur Général de Colas Afrique.

La Société de Développement de Projets (SDP) est née de la conviction acquise au cours de ce parcours qu'il manquait en Afrique des structures spécifiques dédiées au management de projets d'infrastructures.

Comment intervenez-vous ?

SDP est un cabinet de conseil global qui intervient dans le domaine des infrastructures en accompagnement dans les phases de conception, de financement, de construction et d'exploitation des ouvrages.

Nous sommes une équipe pluridisciplinaire, dont les interventions s'articulent autour du management des projets des infrastructures. Nous déployons notre offre de prestation à travers l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) et la Maîtrise d'Œuvre d'Exécution (MOE).

Vous avez donc une mission de conseil...

Notre vocation est d'agir auprès des différents maîtres d'ouvrages qu'ils soient publics ou privés pour les aider à étudier, à planifier, à coordonner et à suivre l'exécution de leurs projets. Dans ce cadre nos prestations peuvent être renforcées et aller vers des missions de Project Management Office (PMO), d'Ordonnancement Pilotage et Coordination (OPC) et de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD). Nous assurons également des missions d'audit à 360° des projets.

Il est désolant de constater qu'en Afrique les taux d'échec des projets sont très élevés, au-delà de 80 %, que ce soit dans la gestion des délais, des coûts, ou de la qualité des infrastructures. Le cabinet SDP a pour ambition de contribuer à réduire ces taux d'échec

En quoi consistent les autres missions ?

Nous accompagnons nos clients dans les démarches de partenariat public-privé (PPP ou concessions), en coordonnant les due diligence, les études techniques et environnementales préliminaires et le montage en financement structuré pour des



Georges ALE

*Président Directeur
Général
Cabinet SDP*

« Nous contribuons à l'amélioration du pilotage des opérations et à la réduction du taux d'échec des projets par la qualité, des coûts et des délais maîtrisés. »

maîtres d'ouvrages publics (États, Ministères et Agences d'exécution) ou privés, des entreprises, des fonds d'investissements et des bailleurs de fonds.

Nous assistons également les entreprises pour leur restructuration, le transfert de compétence, la gestion de projets et la mise en place de procédures opérationnelles.

Enfin, nous contribuons au développement maîtrisé et durable des infrastructures en Afrique par le renforcement des capacités locales et une attention particulière au numérique, aux enjeux climatiques et à l'éthique.

